

Réf: Dossier 259896

Avis de constitution

SOCIETE « ORMAH MEZIMMAH-ARCHITECTURE STUDIO »

Siège Abidjan, Bingerville, CITE PALMA, Lot 624, Ilot  
624

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 18/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ORMAH MEZIMMAH-  
ARCHITECTURE STUDIO »

Objet : ETUDES ARCHITECTES

CONSTRUCTION

CONSEIL

PERMIS DE CONSTRUIRE

LOTISSEMENT ET AMENAGEMENT

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous

établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Bingerville, CITE PALMA, Lot 624, Ilot 624

Dirigeant(s) M ALLAISSEM KORNDONH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-11893 du 30/10/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77269/GTCA/RC/2023 du 30/10/2023

